

Sans doute l'exploitation de ce chemin de fer ne s'est pas toujours développée dans les conditions les plus favorables pour le pays, mais cette voie ferrée est reconnue comme étant un ouvrage public des plus appréciables, et j'espère que le temps arrivera où ce chemin de fer sera exploité d'après des principes d'administration plus satisfaisants que ceux qu'on a employés dans le passé. Quant à la perte de wagons il serait facile de l'éviter en faisant peindre sur chaque wagon le mot "Canada." Je n'éprouve pas autant d'embarras que certains députés en ressentent de ce qu'on parle de nous comme "colonists," ou du Canada comme colonie ; aussi le mot Intercolonial me convient parfaitement. Cependant je n'ai pas pris la parole pour discuter cette question autant que pour parler d'un sujet d'une importance beaucoup plus considérable, celle de la construction d'un tunnel entre la terre ferme et l'île du Prince-Edouard. Je crois que le temps est venu pour le Gouvernement de prendre une décision définie et sérieuse pour s'assurer de la possibilité de cette entreprise. Quant à moi peu importe la dépense si l'on exécute cet ouvrage d'après des principes justes et conformes aux méthodes adoptées par ceux qui se livrent aux affaires. A mon sens, nous ferions mieux de ne plus envisager cette question, comme on l'a fait jusqu'à présent, comme une comédie qui se renouvelle chaque année, mais l'étudier comme étant digne de notre plus sérieux examen.

Une VOIX : Quel en serait le coût ?

M. LENNOX : Je l'ignore, mais je ne voudrais pas que le Gouvernement entreprit cet ouvrage comme il l'a fait dans le cas du Transcontinental, c'est-à-dire sans avoir tous les renseignements préliminaires les plus complets possibles. Ce qu'il nous faut faire, c'est de connaître le coût de cette entreprise et si elle est réalisable ou non. En ma qualité de représentant de la province de l'Ontario, je suis prêt à assumer la responsabilité de toutes dépenses raisonnables ayant pour objet de constater si l'on peut remédier à l'état de choses dont se plaint aujourd'hui la population de l'île du Prince-Edouard en construisant un tunnel entre la terre ferme et l'île. Je ne demande pas qu'on entreprenne cet ouvrage coûte que coûte, mais je suis plutôt porté à croire que cette entreprise pourra s'exécuter à des conditions dont le Dominion bénéficiera, je suis prêt à demander qu'on fasse une enquête et des recherches pour s'assurer s'il serait de l'avantage du Canada tout entier, aussi bien que de celui de l'île du Prince-Edouard d'exécuter cette entreprise dans un temps raisonnable.

M. A. A. WRIGHT : On croit peut-être que les citoyens de la province d'Ontario n'ont pas d'intérêts qui les relient directement aux populations des Provinces maritimes. Qu'on me permette de citer un fait,

entre nombre d'autres, que j'ai observés. Ainsi, pendant nombre d'années, nous avons acheté de grandes quantités de pommes de terre dans l'île du Prince-Edouard, mais graduellement, par suite de difficultés qui ont surgi, surtout à cause de l'impossibilité d'obtenir des transports ininterrompus pendant tout le cours de l'année, il a fallu s'approvisionner ailleurs. Force nous fut donc de demander ce produit au Nouveau-Brunswick et aujourd'hui au cours de l'année, on expédie du Nouveau-Brunswick à Toronto des centaines de wagons avec chargements de pommes de terre qui obtiennent dans cette ville 10 cents de plus par boisseau que celles produites autour de cette ville.

L'hon. M. EMMERSON : Elles valent bien ce prix.

M. A. A. WRIGHT : Certainement ; sinon, nous ne payerions pas 10 cents de plus par boisseau pour ces pommes de terre. Je ne saurais dire si cela tient aux facilités de transport ou aux soins apportés à la culture de ce rhizome, mais les pommes de terre du Nouveau-Brunswick sont de meilleure qualité et de qualité uniforme. Si vous voulez obtenir un chargement de pommes de terre, adressez-vous au Nouveau-Brunswick et vous les obtiendrez. Il est impossible de se les procurer dans l'île du Prince-Edouard, parce que les facilités d'expédition font défaut. Cet exemple suffit pour prouver que nous nouons des relations directes avec les Provinces maritimes. Voilà nombre d'années que je prête l'oreille aux griefs formulés par les députés de l'île du Prince-Edouard ; et à mon avis, le gouvernement fédéral a fait l'impossible, dans les circonstances, pour tenir les engagements pris envers ces provinces. Les difficultés que présente le trajet du détroit de Northumberland au cours de l'hiver, sont réellement énormes et apparemment la science humaine est impuissante à les vaincre. Je consens volontiers à prendre ma part du fardeau, qui reviendra à la province d'Ontario, pour accorder aux habitants de l'île toutes les facilités de communications voulues l'hiver et l'été, avec le monde extérieur. J'ai étudié à fond la question du tunnel. Il y a quelque temps, au cours d'une conversation avec un de mes collègues, relativement à la construction du tunnel, projet dont je me déclare partisan, il me dit que je ne connaissais pas le premier mot de la question et que je devais me taire.

A mon avis, c'est une question d'intérêt national et j'ai parfaitement le droit d'exprimer mon avis, à cet égard. Le Gouvernement, j'en suis convaincu n'a rien négligé pour remplir ses obligations ; mais si nos concitoyens de l'île du Prince-Edouard se trouvent réellement dans une situation difficile et qu'il nous soit possible de leur venir en aide, nous sommes parfaitement autorisés à le faire. Lorsque l'île du Prince-Edouard fut admise au sein de la Confédération et prit place à notre foyer domesti-